



# DU Pharmacologie de l'ordonnance

 Structure de formation  
Faculté de pharmacie

## Présentation

### Les + de la formation

#### Préinscriptions :

du 31/08/2020 au 30/11/2020 en envoyant votre demande par mail à

 [pharma-du@umontpellier.fr](mailto:pharma-du@umontpellier.fr)

### Objectifs

Cette formation a pour objectif de dispenser, mettre à jour et/ou réactiver, de manière synthétique et intégrative, les connaissances pharmacologiques nécessaires à l'exercice des professions médicales en lien avec le médicament.

#### 1- Synthèse & rappels

- Connaissance des classes pharmaco-thérapeutiques des médicaments étudiés
- Connaissance du contexte physiopathologique des médicaments étudiés
- Conseil associé à la prescription et à la délivrance des médicaments étudiés

#### 2- Maîtriser l'ordonnance

- Pharmacologie des médicaments prescrits et conséquences (indications, effets secondaires et interactions principales)
- Physiopathologie et spécificités du traitement (en lien avec la pharmacologie des médicaments)
- La pharmacologie comme base du conseil associé au médicament

#### 3- Auto-formation sur le médicament

- Acquérir les bases de la recherche d'information indépendante
- Méthodologie de la recherche et de l'extraction de l'information

#### 4- Evaluation de la pratique professionnelle (EPP)

- Evaluation de l'évolution des acquis par test différentiel en début et fin de formation

#### 5- Cas particulier des modules DPC – Structure des modules (Points 1 à 3)

- Phase 1 : EPP initiale pour chaque module (Evaluation des Pratiques Professionnelles)
  - Temps dédié équivalent à 5% du module soit 1h
  - Auto-évaluation supervisée par les formateurs avec analyse et restitution personnelle des résultats
- Phase 2 : Acquisition & perfectionnement des connaissances & compétences





- Temps dédié équivalent à 90% du module soit 18h
- Définition des objectifs pédagogiques et des modalités de formation
- Cours magistraux et travaux dirigés sur supports pédagogiques et mise en situation avec réflexions sur les cas et connaissances associées à ces cas
- Challenge tests réguliers d'acquisition des connaissances et de leur conversion en compétences
- Phase 3 : EPP finale pour chaque module (Evaluation des Pratiques Professionnelles)
- Temps dédié équivalent à 5% du module soit 1h
- Auto-évaluation supervisée par les formateurs avec analyse et restitution personnelle des résultats

## Savoir-faire et compétences

- Renforcer et consolider la maîtrise pharmacologique et physiopathologique des médicaments lors de la rédaction et de la délivrance de l'ordonnance.
- Développement de la mobilisation des connaissances pharmacologiques dans la pratique de la compétence professionnelle.
- Optimisation de la prise en charge pharmacothérapeutique des patients et la qualité/sécurité des soins médicamenteux à travers la pharmacologie de l'ordonnance.
- Optimisation des interactions médecin, pharmacien et patient sur la base du médicament, du conseil et de l'éducation thérapeutique associée.
- Utilisation des outils de recherche d'informations sur la pharmacologie des médicaments

## Organisation

## Contrôle des connaissances

### Etudiants et hors étudiants DPC :

- Maîtrise des classes pharmaco-thérapeutiques de médicaments, écrit, 1h, coefficient 1
- Analyse d'ordonnance et conseil, oral, 7mn, coefficient 1

### DPC pour chaque module :

- Maîtrise des classes pharmaco-thérapeutiques de médicaments du module, écrit, 1h, coefficient 1
- Analyse d'ordonnance et conseil du module, écrit, 7mn, coefficient 1

### Etudiants et hors DPC :

Les candidats doivent obtenir une note minimale de 10/20 à chacune des 2 épreuves pour valider leur diplôme

### DPC :

Les candidats doivent obtenir une note minimale de 10/20 à chacune des 2 épreuves de chaque module pour valider le module. La validation des 4 modules composant la formation complète de 80h permet l'obtention du DU.

## Admission

## Public cible

### Formation initiale :

Etudiants ayant validé la 5<sup>e</sup> année des études pharmaceutiques

Etudiant ayant validé la 5<sup>e</sup> année des études de médecine





## Formation continue

Pharmaciens non officinaux souhaitant se reconvertir vers l'officine

Pharmaciens d'officine (remise à niveau et formation continue)

Professionnel de santé diplômé en contact avec le médicament

**Autres :** Ingénieurs de la santé et tout professionnel de santé après

examen de la candidature.

## Infos pratiques

### Contacts

#### Responsable pédagogique

Patrick Poucheret

📞 +33 4 11 75 95 07

✉️ patrick.poucheret@umontpellier.fr

Bernard Yolaine

### Lieu(x)

📍 Montpellier





# Programme

## Organisation

### Durée de la formation :

Etudiants et hors étudiants DPC : 80 heures d'enseignement en présentiel

### DPC :

- Division en 4 modules pour les DPC
- Tout module validé est définitivement acquis
- Ce maintien de validité des modules permet aux DPC de cumuler les 4 modules dans le temps pour obtenir le DU
- Composition des modules :
  - \* Module 1 : Médicaments et système nerveux
  - \* Module 2 : Médicaments et système cardiovasculaire
  - \* Module 3 : Médicaments et maladies métaboliques
  - \* Module 4 : Médicaments antalgiques, anti-inflammatoires et anti-infectieux

**Début d'enseignement :** 15 janvier

**Fin d'enseignement :** 15 juin

**Période d'examen :** du 15 au 30 juin

